

*Assurance-chômage—Loi*

En présentant le bill, le ministre a déclaré que cette mesure permettrait au gouvernement du Canada d'économiser 378 millions de dollars en dépenses directes. Il a ajouté que les députés jugeraient certes cette économie très importante étant donné les restrictions imposées sur les crédits de l'État pouvant être affectés à d'autres programmes. Le ministre essayait de tromper la population. On peut en avoir la preuve dans un éditorial très intéressant paru il y a quelques jours dans le *Financial Times*. Ce n'est certainement pas une publication qu'on pourrait qualifier de radicale ni accuser de sympathiser à outrance avec les prolétaires. C'est un journal lu par les gens d'affaires. L'éditorial, intitulé «Il est injuste de transférer ainsi le fardeau du chômage», est paru dans l'édition du 7 juillet du *Financial Times* et dit ceci:

La Chambre des communes étudie depuis un certain temps un bill qui imputera la presque totalité du coût du régime d'assurance-chômage aux employeurs et aux travailleurs.

Le bill, appuyé tant par les conservateurs que par les libéraux, sera adopté.

Mais il est mauvais en principe et se révélera mauvais dans la pratique. Il est basé sur une illusion et donnera lieu à la fraude fiscale.

J'espère que le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) m'écoute.

**M. Evans:** Je vous écoute.

**M. Orlikow:** L'auteur de l'article ajoute ceci:

Cette mesure va à l'encontre du principe qui consiste à demander aux citoyens de participer aux dépenses de l'État en fonction de leurs moyens. Elle élève de nouveaux obstacles au recrutement des chômeurs à un moment où le chômage augmente.

Il dit ensuite que les primes constituaient une forme de taxation déguisée. Voici la suite de l'article:

Il est justifié de faire payer des taxes pour alimenter les programmes de sécurité sociale et pour couvrir d'autres dépenses publiques. La plupart des prestataires de l'assurance-chômage sont toutefois réellement dans le besoin. Le Parlement devrait étudier cette taxe de plus près avant d'en faire la principale source d'alimentation d'un programme de sécurité sociale qui coûte 5 milliards de dollars.

C'est une mesure rétrograde. Les travailleurs qui ne gagnent pas grand chose doivent proportionnellement verser davantage que ceux qui ont des revenus supérieurs aux leurs. Elle ne prévoit pas d'exemption ni de déduction ni de dégrèvement d'impôt pour les salariés qui essaient de subvenir aux besoins de leur famille. La prime est calculée d'après un taux forfaitaire, et elle était basée sur un salaire maximum de \$290 par semaine en 1980. L'employeur verse 1.89 p. 100 de cette somme et l'employé 1.35 p. 100.

L'auteur poursuit en ces termes:

La fiscalité repose sur deux principes fondamentaux: la capacité de payer et l'avantage qu'on en reçoit. La cotisation à l'assurance-chômage ne correspond ni à l'un ni à l'autre de sorte que le système devient de plus en plus injuste à mesure que le montant des cotisations augmente. Et cela a, sur la croissance économique un effet adverse, au même titre—ou même davantage—que toute autre augmentation de taxe.

C'est aussi une supercherie fiscale.

L'article poursuit en réfutant l'argument du ministre qui prétend que le bill à l'étude fera économiser de l'argent au gouvernement. Le gouvernement se borne à charger le contribuable salarié du fardeau qu'aurait dû endosser le contribuable en général.

Nous nous opposons au bill surtout parce que nous estimons que le taux de chômage actuel et les montants considérables d'argent que nous dépensons en prestations d'assurance-chômage sont complètement inexcusables. Nous trouvons incompré-

hensible de payer pour rester chez eux à rien faire des milliers de gens qui sont désireux et capables de travailler, d'utiliser nos matières premières et nos machines pour produire des biens et des services dont nous avons besoin.

Nous croyons qu'au lieu de dépenser 5 milliards en prestations d'assurance-chômage, le gouvernement devrait nous offrir des projets et des programmes qui redonneraient du travail aux chômeurs. Au lieu de mettre plus d'argent et d'efforts dans des programmes qui procureraient des emplois à ceux qui n'en ont pas, le gouvernement les réduit. Nous dépensons cette année moins d'argent pour la création d'emplois que l'an dernier, alors que chaque jour, de chaque coin du pays, on entend dire que des usines ferment et qu'il y a des licenciements.

En 1980, nous ne parlons plus du chômage des régions à croissance lente du Canada, ni du chômage à Terre-Neuve et dans les provinces de l'Atlantique où il a toujours été élevé, ni du chômage dans la région des lacs du Manitoba où il y a toujours eu beaucoup de chômeurs. Nous parlons du chômage, dans les centres industriels de l'Ontario, des travailleurs qui ont dix, quinze ou vingt années d'expérience et qui sont aujourd'hui mis à pied par centaines de milliers chaque semaine.

Voilà pourquoi nous nous opposons au bill et demandons au gouvernement de présenter des programmes qui redonneront du travail à ceux qui n'en ont pas, au lieu de nous présenter des mesures et des programmes qui paient les gens pour rester chez eux à ne rien faire. Nous croyons que notre formule est réalisable. Notre parti a adopté comme principe fondamental l'idée que nous pouvons avoir le plein emploi au Canada.

Puis-je signaler qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

● (2200)

**MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

**L'EMPLOI—PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, le 2 mai, je posais au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) une question concernant les programmes de création directe d'emplois et les programmes d'emploi du gouvernement fédéral. On se souviendra qu'il y a un peu plus d'un an, époque où le ministre était conservateur, tous les programmes de création directe d'emplois ont été comprimés en Ontario. Cela fait que dans l'ensemble du Nord ontarien, où ces programmes sont très importants pour les chômeurs saisonniers, pour les autochtones, surtout aux époques où l'industrie des produits forestiers traversait une période de stagnation, etc., il y a littéralement des milliers de personnes vivant de l'assurance-chômage et du bien-être social.